

De quoi la dette grecque est le nom

Jacques Cheminade

Candidat aux élections présidentielles de 1995 et 2012

31 janvier 2015

À la veille des négociations concernant la situation économique de la Grèce et de la venue d'Alexis Tsipras à Paris, certaines choses devraient être claires pour tout le monde, en particulier pour notre gouvernement français.

Tout d'abord, **la dette grecque, en son état actuel, ne pourra jamais être remboursée, même au détriment de la population et de l'économie grecques.** La solution adoptée par la Conférence de Londres du 27 février 1953, en faveur d'une République fédérale allemande alors asphyxiée comme la Grèce l'est aujourd'hui, doit inspirer l'attitude du gouvernement français : réduction de la part illégitime et non remboursable de la dette grecque, de l'ordre de 60 %, moratoire de 5 ans sur le reste et limitation du paiement annuel à 5 % de ses revenus d'exportation.

Ensuite, il doit être reconnu que c'est toute la dette publique et privée des pays européens et du système transatlantique qui pose problème, et pas seulement celle de la Grèce. C'est pourquoi **notre gouvernement doit soutenir la convocation d'une Conférence européenne sur la dette, proposée par le gouvernement grec et, au-delà, d'une Conférence sur la dette de l'ensemble du système transatlantique dollar/euro.** Rappelons que le Président équatorien, Rafael Correa, a appelé à créer un Tribunal international pour séparer les dettes légitimes, liées à l'économie réelle, des dettes illégitimes, relevant d'opérations spéculatives sur les marchés financiers. **C'est la majeure partie de la dette du système de la City de Londres et de Wall Street qui doit être effacée pour permettre le redémarrage de l'économie mondiale.**

Le fardeau de cette dette se trouvant ainsi éliminé, **un accord européen et international doit être mis en place, en vue d'émettre massivement du crédit public**

pour équiper l'homme et la nature, chaque Etat-nation y apportant sa part en fonction d'une estimation raisonnable des ressources humaines et matérielles qu'il se trouvera en mesure d'apporter. Ce sont les ressources engendrées par les crédits d'équipement qui permettront alors de rembourser les créances. Le crédit doit être public et à long terme, en faveur des peuples et des générations futures, et non à court terme, en faveur des spéculations financières. **C'est ce type de crédit qui permet le développement des Etats-Unis après leur indépendance, la reconstruction de l'Europe après-guerre et l'essor de la Chine au cours de ces trente dernières années.**

La France et l'Europe seront ainsi en mesure non seulement de rendre justice au peuple grec, mais de se joindre à la dynamique des BRICS, en proposant de participer à la Conférence qui se tiendra à Oufa, en Bachkirie, en juillet prochain.

Cette démarche est la seule qui puisse rétablir une dynamique de développement mutuel harmonieux, fondée sur la réalisation de grands projets en commun, tant en ce qui concerne le développement de l'Afrique que la mise en œuvre d'une politique spatiale ambitieuse, à la dimension des nouvelles découvertes humaines. Elle est la seule qui permettra au monde d'échapper à la guerre, dans l'esprit du Traité de Westphalie de 1648 : avantage d'autrui et annulation des profits illégitimes acquis à son détriment, notamment par la transformation de la dette en instrument d'oppression.

L'Europe occidentale et les Etats-Unis, dans leur tradition hamiltonienne et suivant les orientations définies par Lyndon LaRouche, pourront ainsi jouer leur partition, en contribuant avec le meilleur de leur histoire, dans le concert des nations. Nous pourrions alors tous dire merci au peuple grec et à son nouveau gouvernement, qui nous en aura donné l'occasion.

Ne pas jeter sur la voie publique svp



NOTRE DISCUSSION VIDÉO AVEC JACQUES CHEMINADE

solidariteetprogres.org/Aidons-Tsipras-et-Kammenos-contre-la-finance-criminelle

f JCheminade
@JCheminade
+JacquesCheminade
CheminadeOfficiel

Le mouvement de
Jacques Cheminade
Solidarité & progrès SP
www.solidariteetprogres.org | BP27 92114 Clichy cedex | 01 76 69 14 50